Télécharger une fiche de renseignement payée

Le service numérique “particulier” est **inactivé.**

Les particuliers doivent formuler leur demande sur le service numérique des professionnels accessible via https://guichetpro.paris.fr

Pour une première connexion, consulter la fiche :
« Guichet des Professionnels de Paris : Créer un compte pour effectuer une première demande » accessible via www.igc.paris.fr

Les fiches de renseignements à l’état **« Payée »** sont téléchargeables pendant **4 mois** après la validation de l’instruction

1 -Accéder au service numérique de renseignements sur les sous-sols via ***www.igc.paris.fr***

Dans l’ancre
« Renseignements sur le sous-sol »

Cliquer sur

Choisir
« **Mon compte** »

Se connecter

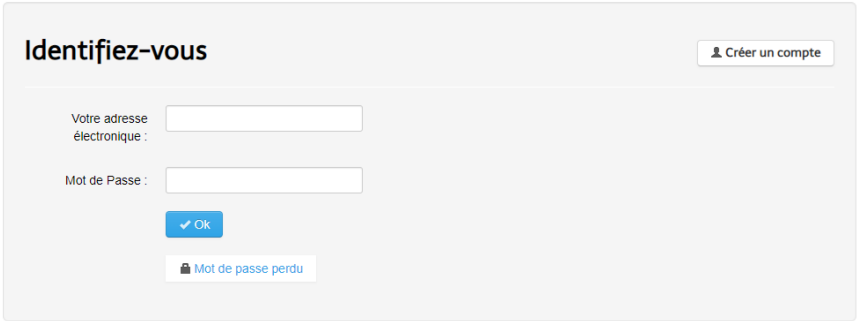

Cliquer sur
« **accueil** »

Cliquer sur
« **Renseignement de carrières** »

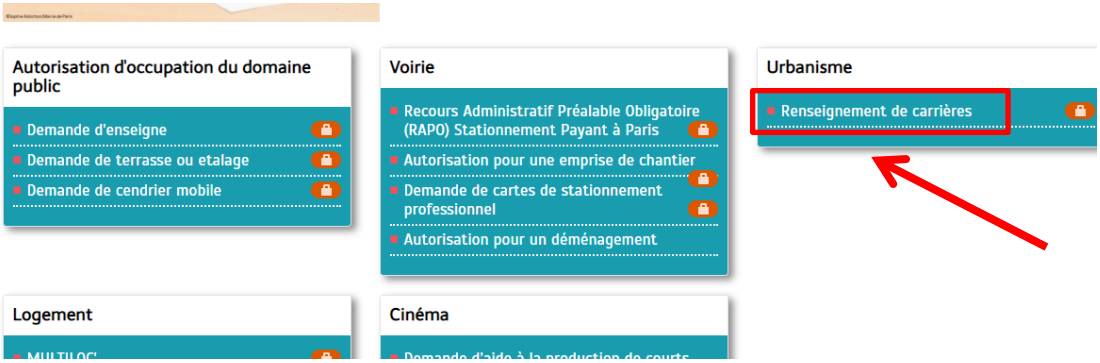

Cliquez sur
« **Gestion des demandes** »

2 - Rechercher la demande ou le lot concerné

Si vous formulez régulièrement de nombreuses demandes :

- remplissez un ou plusieurs critères de recherche pour limiter le nombre de résultats
- cliquez sur « Rechercher ».

Sinon, cliquez directement sur « **Rechercher** ».

Sélectionner le lot concerné : cliquer sur le symbole dans la colonne « Actions »

3 – Télécharger les renseignements

Les demandes du lot s'affichent.

À l'état « Payée », la fiche de renseignements est téléchargeable en cliquant sur dans la colonne « Actions ».